

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière.** Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts**, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes des recouvrements nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% sur le montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi informatique et libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en certifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un email au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine [protection@fondation-patrimoine.org](mailto:protection@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Le porteur de projet sera également destinataire de vos données pour les besoins de son dossier. La Politique de Confidentialité de la Fondation du patrimoine sera appliquée à vos données personnelles, vos coordonnées et le montant de votre don, conformément à la loi.

## ► Contact



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Limousin

80 avenue Baudin

87000 Limoges

05 55 08 17 52

[limousin@fondation-patrimoine.org](mailto:limousin@fondation-patrimoine.org)

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur



### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX

Rue du 8 mai 1945

BP 28 - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche

05 55 08 88 76

[info@communaute-saint-yrieix.fr](mailto:info@communaute-saint-yrieix.fr)

[www.communaute-saint-yrieix.fr](http://www.communaute-saint-yrieix.fr)

## ► Nos partenaires



Document imprimé avec le concours du Crédit Agricole Centre Ouest

Impression CRCO 391 007 457 RCS Limoges

FONDATION

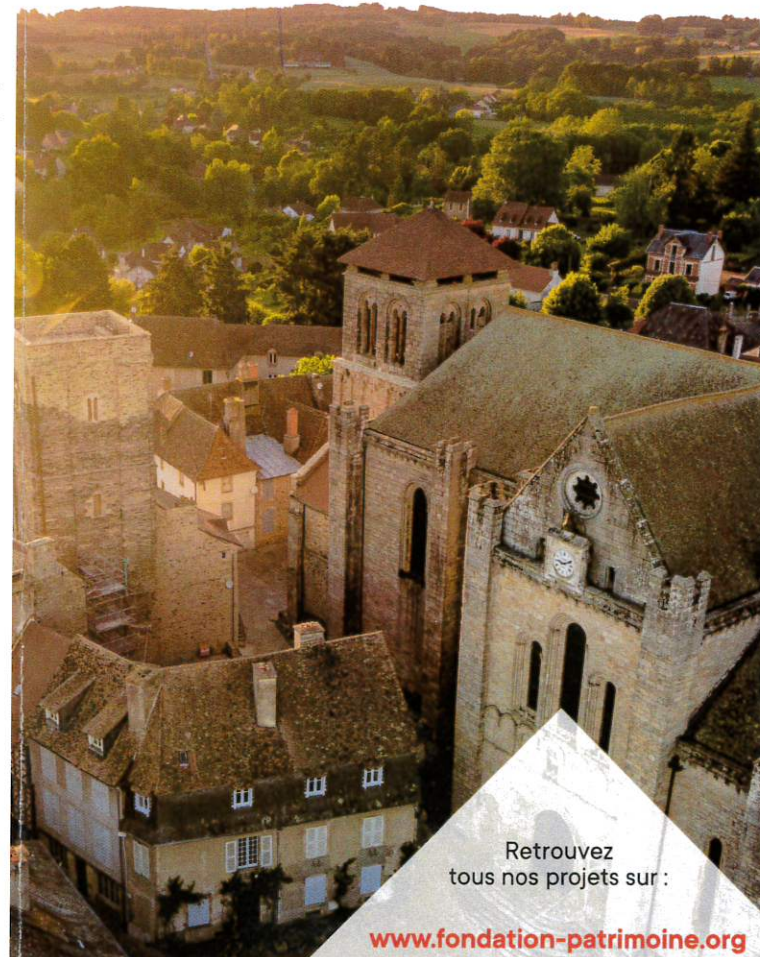


DU PATRIMOINE

# JE DONNE !

## AIDEZ-NOUS À RESTAURER LA COLLÉGIALE DU MOUSTIER DE SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Haute-Vienne (87)



© Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Mickael Reix - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous nos projets sur :

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# ► Sauvegarder un patrimoine religieux du XIème siècle

## ► LE PROJET

Des dégradations importantes autant intérieures qu'extérieures étant apparues au fil du temps sur cette collégiale, **des travaux d'envergure ont été entrepris** pour permettre d'améliorer la fonctionnalité du bâtiment ainsi que la **sécurité des usagers**

L'opération vise à restaurer **l'édifice classé monument historique** afin de sauvegarder et valoriser son architecture. Ce projet s'inscrit dans la continuité des **efforts de restauration du quartier du Moustier**, entrepris par la municipalité et l'intercommunalité depuis de nombreuses années. Des travaux ont été réalisés sur les maisons attenantes situées rue Jourdan, afin d'**accueillir le siège de l'office intercommunal de tourisme** ainsi que sur **la tour du Piô**.

## ► LE LIEU ET SON HISTOIRE

La collégiale de Saint-Yrieix est un édifice à la fois roman et gothique. Tout commence avec le futur saint-Yrieix (**Aredius** en latin), **qui en 572, lègue le domaine foncier d'Attane a une communauté religieuse**. L'édifice, de style roman, datait d'avant le XIIème siècle. **Vers la fin du XIIème siècle, les chanoines décidèrent de bâtir une nouvelle église**. Les reliques de saint-Yrieix furent transférées

dans l'église en 1180, la renommée et le culte du saint grandissant impliquant la **construction d'un édifice abritant son tombeau**.

La chapelle nord et le sanctuaire sont les parties les plus anciennes de la collégiale actuelle. Furent ajoutés ensuite le transept et la nef, une nef qui vint buter sur le **clocher-porche occidental** préexistant.

## ► LA MOBILISATION

Les aides sollicitées auprès de la DRAC, la Région, le Département et la Préfecture ont permis de mobiliser près de 70% de subventions publiques. Néanmoins **la somme restant à charge de la Communauté de Communes, maître d'ouvrage, demeure élevée**. C'est pourquoi la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix a décidé de **lancer appel aux dons en partenariat avec la Fondation du patrimoine**.

**Tout don, même le plus modeste, est important et significatif.** Par avance, merci à toutes celles et ceux qui feront un geste de soutien à ce projet.

Montant des travaux	3 millions d'euros HT
Objectif de collecte	70 000 €
Début des travaux	Septembre 2021



# ► Bulletin de don

## ► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la Collégiale du Moustier de St-Yrieix-la-Perche

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte. S'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/77873](http://www.fondation-patrimoine.org/77873)  
ou en flashant le QR code ci-contre.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine - Collégiale du Moustier**

### Le montant de mon don est de

80 €     150 €     250 €     500 €

Autre montant : \_\_\_\_\_

Nom ou société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone (obligatoire) : \_\_\_\_\_

## ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

### Exemples de dons

	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	123 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre :

© Communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix

